



Les premiers ministres discutent des grands enjeux qui touchent les Canadiens

HALIFAX, 16 juillet 2024 – Les premiers ministres des provinces et territoires se sont concentrés sur les principaux enjeux auxquels les Canadiens font face maintenant et feront face pour l’avenir. Ils ont discuté des moyens de construire des communautés fortes et résilientes et d’assurer la prospérité du Canada.

Les priorités dont ils ont discuté sont les suivantes :

- Le logement, le coût de la vie et la formation professionnelle;
- Les infrastructures stratégiques;
- L’avenir de l’énergie;
- La préparation et les interventions en situation d’urgence.

Les premiers ministres partagent les inquiétudes des Canadiens en matière d’abordabilité et à l’égard du coût de la vie. Chaque gouvernement a un rôle à jouer pour atténuer la crise inflationniste et maintenir le Canada engagé sur la voie de la prospérité économique.

Logement, coût de la vie et formation professionnelle

Bien que le gouvernement fédéral fasse des efforts pour améliorer la disponibilité et le coût des logements, la crise du logement au Canada exige une approche plus souple, afin que les programmes répondent aux besoins locaux et régionaux incluent tous les types de logements. Cette approche devra tenir compte des facteurs qui contribuent à exercer des pressions croissantes et changeantes sur la demande en logements, notamment les effets de la croissance de la population et du nombre considérable de demandeurs d’asile dans certaines provinces et certains territoires.

Les provinces et les territoires jouissent d’une longue et fière tradition d’accueil des nouveaux arrivants au Canada. Toutefois, devant les pressions engendrées sur le logement et sur les programmes, les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d’accélérer le contrôle des véritables demandeurs d’asile entrant au Canada et de travailler avec les gouvernements des provinces et des territoires à établir le nombre approprié de demandeurs d’asile pouvant être accepté.

Les premiers ministres soutiennent une juste répartition des demandeurs d’asile à travers le Canada, en fonction de la capacité de chaque province et de chaque territoire à pourvoir des logements et d’autres programmes de soutien et services. Le gouvernement fédéral doit fournir un financement adéquat pour cette prise en charge.

Avant leur rencontre estivale, les premiers ministres ont rencontré les dirigeants des organisations autochtones nationales et les chefs mi’kmaq de la Nouvelle-Écosse. Les premiers ministres partagent leurs inquiétudes à l’égard du financement fédéral insuffisant pour répondre aux besoins en logements des communautés autochtones. Un logement adéquat est

essentiel pour favoriser le bien-être des populations autochtones et la réconciliation. Le gouvernement fédéral doit accélérer les investissements pour répondre aux besoins urgents de logements dans les communautés autochtones, sur ou hors des réserves, et collaborer concrètement avec les provinces et les territoires et les gouvernements et organisations autochtones pour une action coordonnée en matière de logement chez les Autochtones.

La construction de logements constitue aussi une occasion sur le plan économique pour certaines communautés autochtones et des investissements coordonnés sont nécessaires pour contribuer à ce facteur de réconciliation économique.

Les premiers ministres ont aussi discuté des répercussions négatives des coupures de 625 millions de dollars imposées par le gouvernement fédéral aux ententes de transfert relatives au marché du travail (ETMT), lesquelles sont financées en grande partie par les contributions des travailleurs et des employeurs. Les premiers ministres dénoncent ces compressions du fédéral, alors que le pays est confronté à des pénuries criantes de main-d'œuvre dans des secteurs clés tels que la construction résidentielle, les services de garde d'enfants et les soins de santé. Les programmes provinciaux et territoriaux appuyés par le financement offert dans le cadre des ETMT permettent aux Canadiens d'améliorer leurs compétences et leur revenu, aident les employeurs à trouver des travailleurs compétents et sont essentiels pour disposer d'une main-d'œuvre forte et remédier aux pénuries de personnel. Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral de rétablir immédiatement ce financement.

Les premiers ministres pressent le premier ministre fédéral de travailler avec eux pour s'attaquer au coût élevé des denrées et des aliments et en collaboration avec les agriculteurs, les producteurs et les détaillants alimentaires afin de réduire ces coûts. Les provinces et les territoires se pencheront sur les barrières commerciales interprovinciales pouvant être éliminées en vue d'aider à faire baisser les prix.

Le gouvernement fédéral doit aussi collaborer avec les provinces et les territoires afin d'assurer le déploiement approprié du financement fédéral pour les programmes d'alimentation scolaire.

Infrastructures stratégiques

La prospérité future du Canada exige un financement fédéral des infrastructures qui soit prévisible et complémentaire à la planification et aux investissements que réalisent déjà les provinces et les territoires. Les premiers ministres sont consternés par le fait que le budget de 2024 ne comportait aucune mesure pour succéder au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada (PIIC) ou au Fonds national des corridors commerciaux, lesquels ont permis d'investir pour relier les communautés entre elles, favoriser le commerce et stimuler la croissance économique. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'amorcer rapidement le dialogue avec les provinces et les territoires à propos du nouveau Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (FCIL) et de privilégier une approche flexible permettant d'appuyer des priorités locales et diversifiées. Le FCIL prévoit 6 milliards en financement fédéral de dollars sur 10 ans, avec des conditions encore plus contraignantes que le PIIC, lequel était doté de 33 milliards de dollars pour la même durée.

Les premiers ministres pressent le gouvernement fédéral d'agir en partenaire et de reconnaître les besoins, les situations particulières et les priorités des provinces et des territoires. Le gouvernement fédéral doit assurer une flexibilité et une prévisibilité maximales dans son financement et une formule de financement de base plus un montant par habitant en appui aux priorités provinciales et territoriales.

Les premiers ministres ont discuté de la nécessité, pour le gouvernement fédéral, de respecter son obligation d'atteindre la cible de dépenses militaires de 2 % du PIB demandée par l'OTAN et soulignent le lien étroit entre cette cible et les infrastructures stratégiques, ainsi que l'importance que revêt le respect de cet engagement pour le partenariat économique et sécuritaire avec les États-Unis.

Avenir de l'énergie

La diversité énergétique du Canada est notre force. L'abondance de ressources et le large éventail d'approches à travers le Canada ont contribué à une fière tradition d'innovation et de progrès technologiques en la matière. Les premiers ministres ont discuté de l'avenir de l'énergie au Canada et ont partagé leurs priorités à long terme pour la production et l'utilisation de l'énergie soit, entre autres, l'établissement de chaînes d'approvisionnement durables pour les énergies renouvelables et les minéraux critiques, la croissance de l'exportation, la décarbonation de leurs économies et l'exploitation de secteurs nouveaux et émergents.

Les premiers ministres continueront de se pencher sur des moyens de travailler ensemble à la commercialisation de l'énergie en mettant à profit la richesse de la diversité énergétique au Canada, et ont souligné l'importance de l'innovation et des technologies pour relever les défis et mettre à profit les possibilités en matière d'efficacité énergétique. Les lacunes dans les infrastructures de soutien à l'exploration et à l'extraction des minéraux critiques continuent de poser des difficultés, surtout dans le Nord. Les premiers ministres demeurent résolus à faire en sorte que les résidents, les entreprises et les industries continuent d'avoir accès à une énergie fiable et abordable et aux infrastructures critiques en matière d'énergie.

Alors que des facteurs mondiaux continuent de façonner le paysage énergétique mondial, les provinces et les territoires saisissent les occasions d'assurer la sécurité énergétique de l'Amérique du Nord et d'approvisionner le monde en minéraux critiques et en énergie fiables, produits de manière éthique. Les ressources naturelles telles que les minéraux critiques sont de compétence provinciale et territoriale, mais le gouvernement fédéral peut et doit faire plus pour réduire les doublons, accélérer l'approbation des projets, et travailler avec les provinces et les territoires afin de garantir un climat propice aux investissements, qui aidera ces produits à atteindre les marchés mondiaux.

Les premiers ministres ont discuté des répercussions du *Règlement sur l'énergie propre* et du *Règlement sur les combustibles propres* du gouvernement fédéral, ainsi que des plafonnements proposés pour les émissions du secteur pétrolier et gazier. Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que ses politiques en matière de climat tiennent compte des mesures adoptées par les provinces et les territoires et il doit reconnaître leurs besoins et contextes particuliers, et ce, sans empiéter sur leurs compétences. Avec les coûts croissants de l'énergie à l'échelle mondiale, les premiers ministres craignent que les mesures fédérales touchant la taxe sur le carbone entraînent des inégalités dans la façon dont sont traités les Canadiens. Les premiers ministres sont unanimes et s'attendent à ce que les politiques et les programmes fédéraux soient mis en œuvre de manière juste et équitable, avec la souplesse nécessaire pour tenir compte des particularités de chaque région.

Préparation et interventions en situation d'urgence

Des communautés de partout au Canada ont dû faire face, au cours des dernières années, à des incendies de forêt, à des sécheresses et à des inondations jamais vus, et cette tendance continuera. Les premiers ministres sont déterminés à poursuivre leur collaboration afin de

renforcer leurs systèmes de gestion des situations d'urgence afin de favoriser la résilience des communautés maintenant et pour l'avenir.

Les premiers ministres ont discuté de l'efficacité des accords provinciaux/territoriaux de partage des ressources en matière de gestion des urgences, lesquels permettent de venir en aide aux communautés locales en cas de feux de forêt ou d'inondations. Les premiers ministres ont exprimé leur gratitude envers les intervenants d'urgence et ont salué leur dévouement à assurer la sécurité des Canadiens et des communautés. Ils ont aussi exprimé leur appréciation des interventions des Forces armées canadiennes en 2023 et pressent le gouvernement fédéral de veiller à ce que les Forces armées, un atout précieux, disposent des ressources nécessaires pour continuer de venir en aide aux Canadiens en cas de besoin, notamment lors d'interventions en cas de catastrophes.

Les premiers ministres demandent plus de transparence et une meilleure collaboration du gouvernement fédéral dans le cadre de l'élaboration de son programme d'assurance contre les inondations. Le gouvernement fédéral doit investir dans des programmes d'atténuation des catastrophes plus souples et mieux adaptés dans des politiques favorisant de bonnes pratiques de gestion forestière afin de réduire les risques de catastrophes et d'assurer la résilience à long terme du Canada. Puisque ces événements se font plus fréquents et plus graves, les provinces et les territoires ont besoin d'un soutien financier accru du gouvernement fédéral pour la préparation aux situations d'urgence, les interventions, l'atténuation de tels événements, la résilience, l'adaptation et le rétablissement.

Les premiers ministres ont fait part de leur préoccupation concernant le récent refus, par le gouvernement fédéral, des demandes de financement du Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC). Les provinces et les territoires souhaitent réduire les risques pour les communautés et le gouvernement fédéral est un partenaire essentiel pour parvenir à des solutions d'infrastructure résilientes sur le plan climatique. Le gouvernement fédéral doit investir davantage dans les programmes d'atténuation et les politiques qui favoriseront une réduction des risques de catastrophes pour la résilience à long terme du Canada.

Le gouvernement fédéral doit maintenir l'actuelle formule de partage des coûts, notamment la formule de financement à raison de 90 % par le fédéral et de 10 % par les provinces ou les territoires pour les catastrophes de grande ampleur, faire preuve de plus de transparence et collaborer davantage dans le cadre de la mise à jour des Accords d'aide financière en cas de catastrophes. Les provinces et les territoires ont besoin d'une aide efficace, flexible, adéquate et adaptée culturellement pour intervenir en situation d'urgence. Le gouvernement fédéral doit verser rapidement l'aide financière promise et éviter de faire peser des risques et de transférer des coûts supplémentaires aux provinces et aux territoires.

– 30 –

Pour plus de renseignements, les médias sont priés de s'adresser à :

Catherine Klimek

Attachée de presse

Bureau du premier ministre de la Nouvelle-Écosse

902 717-1020

catherine.klimek@novascotia.ca